

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2008

**PRESENTS** : M. PERRAUD, maire, M. TACHDJIAN, M. GUICHON, Mme COLLET, M. VERDET, Mme REGLAIN, M. HARMEL, Mme HUGON, M. MATZ, Mme GUIGNOT, Mme CHAPELU, Mme VOLAN-BURRET, M. TOURNIER-BILLON, Mme DESSOLIN, M. TARTARAT-CHAPITRE, Mme BEVAND, M. SIBOIS, Mme LEVILLAIN, M. GUYENNET, M. PRUNEVILLE, M. BURGOS, Mme MASCIOTRA, M. ASSUNCAO, Mme BOURDILLON, M. DUPONT, M. TAVEL, Mme SANDOZ, M. ODOBET, Mme FERRI, M. JAIDAN, Mme ACCIARI, M. MOREL, Mme CHEVAUCHET.

**EXCUSEES** : Mme BASTIEN, Mme GAMBA.

---

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observation.

La convocation de la séance du 13 novembre 2008, datée du 6 novembre 2008, a été remise aux Conseillers municipaux et affichée à la porte de la Mairie, le même jour.

---

Le procès-verbal a été affiché le 24 novembre 2008.

---

Monsieur ASSUNCAO Roméo a été élu secrétaire de séance.

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### 1°) ALLOCUTION INTRODUCTIVE DU MAIRE

Mes chers collègues,

Ce premier débat d'orientation budgétaire que je conduis est l'occasion de vous présenter les axes et les priorités de la nouvelle mandature à partir de 2009.

Cette mandature, je la veux constructive, évolutive, mais aussi prudente. L'heure n'est pas à l'alarmisme mais je suis, comme beaucoup d'entre vous, soucieux de l'environnement économique, financier et social qui se profile. Nul n'est capable de dire aujourd'hui quels seront les impacts des crises que nous subissons, mais elles ont été à l'origine d'une profonde réflexion pendant plusieurs semaines sur la réalisation des projets que j'ai pour Oyonnax et pour nos administrés. En cela, je ne reviens pas sur les promesses de campagne, qui n'étaient pas simplement des promesses mais de véritables nécessités pour le développement et le devenir d'Oyonnax. Il m'a fallu tenir compte d'une nouvelle donnée que personne n'attendait : les crises pétrolières, puis boursières et maintenant sociales.

Fort de ce constat, j'ai beaucoup travaillé avec mon adjoint aux finances, pour comprendre et analyser les moyens financiers dont notre ville dispose pour concrétiser notre programme politique qui se veut ouvert, dynamique, impulsif, au profit de tous les oyonnaxiens sans distinction, pour l'ensemble de nos quartiers.

Aussi, j'ai conduit, avec mon adjoint aux finances, qui de par sa profession d'expert comptable est un avantage, une analyse financière rétrospective de la ville d'Oyonnax sur la période 2004 à 2007 afin de prendre la teneur de nos capacités budgétaires.

Ainsi que je le savais, la situation financière de la ville respectait les ratios légaux et pour ne citer que les principaux : une épargne brute en 2007 de 6,1 millions d'euros, un faible niveau d'endettement (3,2 millions d'euros) et une capacité de désendettement de 0,82 années. A partir de ce bilan financier, des constats m'ont permis de construire une analyse financière prospective sur la période 2009 à 2012. Mais plus que des ratios légaux, c'est face à une réalité concrète que je dois aujourd'hui faire face, sans polémique et sans regarder le passé mais en souhaitant aller de l'avant. Ainsi trop de retards d'opérations, d'évolutions sociales, etc. ont été constatés : l'état et l'ambiance de la ville en mars 2008 suffisaient à eux-mêmes pour expliquer qu'en dehors de la gestion c'est le respect des engagements, de la confiance et de l'ambition qu'il était question.

Pour cela, je vous propose de débattre ainsi que la loi nous y oblige des orientations pour l'année 2009 et les années suivantes.

Sans anticiper la présentation que va vous faire mon collègue, Michel Verdet, je voudrais souligner les quatre lignes directrices et les projets qui m'ont conduit à bâtir les orientations 2009 et les années suivantes :

Les grands principes :

Premier principe à respecter : La préservation des grands équilibres financiers

La priorité est de bâtir un projet pluriannuel de développement sans mettre à mal les finances de la ville.

Pour cela, le niveau des dépenses de fonctionnement augmentera en 2009 de + 6,8 % par rapport à 2008, puis de 3,18 % entre 2009 et 2010, puis de 3,1% entre 2010 et 2011 et 3% entre 2011 et 2012.

L'augmentation 2009 s'explique par

- un « rattrapage » des dépenses de personnel qui n'avaient connu qu'une évolution de 1,17% sur les quatre dernières années (postes gelés, départs à la retraite non remplacés),
- la titularisation des ATSEM en précarité professionnelle depuis de très nombreuses années et enfin le renforcement de la sécurité avec cinq policiers municipaux supplémentaires fixés dans une agence de proximité à la Plaine (176 000 € en année pleine)
- et enfin par la mise en place d'une police de nuit en renfort de la Police Nationale composée de cinq agents également pour une incidence annuelle de 177 000 € par an.

Les recettes de fonctionnement quant à elles ont été estimées de manière prudente eu égard à notre faible dynamisme sur la fiscalité directe et les incertitudes des évolutions des dotations et concours de l'Etat pour les années à venir.

Le budget de fonctionnement de la ville pourrait avoisiner les 31,4 millions d'euros en 2009 contre 29,4 millions d'euros en 2008, tout en conservant une épargne brute de 5 millions d'euros pour 2009 contre 6,1 millions en 2007.

Les dépenses d'investissement quant à elles progresseraient de 42,7 % par rapport à 2008. J'ai souhaité que le budget primitif soit le plus sincère et transparent possible sans un doublement de cette section à l'occasion du budget supplémentaire. Par ailleurs, les investissements proposés seront soumis à des programmations pluriannuelles permettant sous la forme du mécanisme d'AP/CP (autorisations de programmes et crédits de paiement) d'avoir une lisibilité et une transparence à long terme de l'évolution des opérations. Les dépenses d'investissement pourraient avoisiner les 14,7 M€ en 2009, avec une inscription au BP 2009 de 11,3 M€

2<sup>ème</sup> principe à respecter : Une fiscalité inchangée :

Les taux actuels sont suffisamment élevés et il est hors de question pour moi de les relever. Je crois que les oyonnaxiens sont asphyxiés et que la fiscalité actuelle est peu attractive.

Aussi, je le répète et c'est très important, je n'augmenterai pas la fiscalité pendant la mandature !

3<sup>ème</sup> principe à respecter : Une dynamique d'investissements :

Ainsi que je l'ai dit précédemment la politique d'investissement que je compte mener doit être transparente. La programmation pluriannuelle des investissements sur la période 2009 à 2012 sera de 45,5 millions d'euros, 2 fois supérieure environ aux dépenses investies les quatre dernières années.

Les axes forts seront portés sur :

- Les investissements pour les écoles avec une programmation de 4,9 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 2,24 millions en 2009, soit une hausse de 244,6 % par rapport à 2008.

Notre patrimoine scolaire a grandement besoin d'être rénové et surtout entretenu. Cet effort incontestable sera bâti à partir d'études et des besoins concrets constatés. La principale opération de la période sera bien entendu celle de la reconstruction de l'école maternelle nord pour un coût de 2 millions d'euros répartis pour 1,3 millions en 2009 et 700 000 € en 2010 avec une rentrée 2010 dans des locaux neufs et dans un espace de circulation aménagé et sécurisé. La réfection du gymnase du groupe pasteur occupe une place prioritaire en 2009 également pour un montant de 500 000 €. Les travaux d'entretiens, de restructuration et d'équipement des 18 écoles de la ville représenteront 2,28 millions d'euros entre 2009 et 2012.

Ainsi, seront réalisés, la réhabilitation complète du groupe scolaire Jean Moulin, des travaux d'étanchéité et de façades à l'école de Veyziat, le remplacement du sol du préau de l'école de la Victoire, la réfection des sols et installation de lavabos dans chaque classe de l'école maternelle de la Forge, le remplacement des luminaires de l'école Louis Armand, un programme de rénovation et d'équipement sur quatre ans pour toutes les écoles de la ville, etc.

- Les investissements pour les bâtiments culturels avec une programmation de 8,78 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 340 000 € en 2009, soit une hausse de +38,15 % par rapport à 2008.

Le centre culturel Aragon a un besoin de travaux urgents d'entretien comme la mise hors d'eau des verrières et de la toiture ainsi que des mises en conformité électrique et de sécurisation seront engagés. Pour le Cinéma Atmosphère nous engagerons des travaux de fermeture des espaces entre sol et bas de façades ainsi qu'un rafraichissement de celles-ci pour une programmation de 1,15 millions d'euros entre 2009 et 2011.

Le projet du Musée de la Vapeur ou maintenant appelé Centre Culturel Scientifique et Technique Industriel est relancé après des années de stagnation, coûteuses pour près de deux millions et sans garantie financière de nos partenaires. Ce projet, aujourd'hui bien avancé, avec le concours précieux de ma collègue à la Culture, s'élèverait à environ 10 millions d'euros avec des premières études en 2009 estimées à 100 000 € puis un étalement du programme jusqu'en 2013 ou 2014. Vous comprendrez, que ce projet important pour la ville doit, non seulement être la vitrine du passé mais aussi du potentiel futur de la plasturgie, mais ne pourra aboutir sans le concours financier indispensable de nos partenaires.

Aussi, nous avons commencé des négociations intéressantes avec le Président de la région Rhône-Alpes, avec le Président du Conseil général, le Commissaire du Massif du Jura (préfet de la Région Bourgogne Franche Comté en charge des crédits européens), avec le Préfet et le sous préfet de l'Ain et prochainement, le 19 décembre plus précisément, avec Madame Christine Albanel, Ministre de la culture.

- Les investissements pour les sports et la jeunesse avec une programmation de 3,87 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 1,2 millions d'euros en 2009, soit une hausse de + 78,6 % par rapport à 2008.

Nous voulons faire les efforts nécessaires à destination des clubs mais aussi et surtout des jeunes avec la création d'un centre de formation annexé au club House de Rugby. Deuxième école dans le département, cette structure de 900 000 € dont 600 000 € en 2009 et 300 000 € en 2010 permettra l'accueil et la formation générale et sportive des espoirs de demain. D'autres travaux d'amélioration ou de restructuration sont prévus entre 2009 et 2012 : Nous ferons une étude de faisabilité pour la restructuration des équipements des EDO et des autres clubs ;

Nous engagerons également :

- La poursuite de la réfection et la mise aux normes du boulodrome ;
- la réfection des stades et terrains de sports ;
- la réfection des courts de tennis n°6 et 7 ;
- le lancement des études pour le tennis couvert (deux courts) ;
- la réhabilitation du terrain de sport de l'ADAPEI, etc.

pour une programmation de 2,59 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 340 000 € en 2009.

- Les investissements pour la politique sociale et la politique de la ville avec une programmation de 2,80 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 550 000 euros en 2009, soit une hausse de + 113 % par rapport à 2008.

La politique de la ville est relancée par mon adjointe, Maryse Hugon, avec qui, nous avons relancé le CUCS en définissant des projets structurants dont certains sont liés au renouvellement urbain et plus particulièrement à l'ANRU.

Ainsi, l'accompagnement financier qui sera donné à cette politique et à l'amélioration et la rénovation de nos structures sociales est important et se retrouve au travers :

- la rénovation des quartiers,
- la création d'une structure « initiative emploi » pour laquelle, entre autre, je rencontrerai Mme Fadela AMARA, secrétaire d'état à la politique de la ville le 9 décembre prochain ;
- les terrains de foot déjà réalisés (Berthelot par exemple) mais aussi à venir à Geilles et Paul Bert en 2011,
- le lancement d'études de rénovation du quartier de la Forge (programme ciblé ANRU dont le financement est accepté par l'Etat et porté par la ville d'Oyonnax avec le concours de Dynacité) ;
- la rénovation et la réhabilitation du centre de loisirs d'Echallon, etc.

Bref, une politique ambitieuse mais nécessaire à la cohésion et à l'intégration des populations. Il faut retrouver un maillage urbain de qualité pour faire vivre ensemble le centre et les quartiers.

- Les investissements pour les bâtiments publics administratifs avec une programmation de 3,36 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 2,4 millions d'euros en 2009.

L'accueil du public et l'image que doivent refléter les services de la ville doivent être pris en compte. Cela passe par:

- l'embellissement de l'hôtel de ville avec la rénovation des façades et leur mise en valeur
- le réaménagement de la place de l'Eglise de la Plaine
- et la mise en valeur de nos rues.

Les conditions de travail de nos agents doivent être améliorées tant au niveau de la sécurité (diagnostics de sécurisation à Valexpo et dans les autres bâtiments) qu'au niveau de l'organisation de nos locaux (avec l'aménagement en bureaux et salle de formation au 3<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville et le regroupement des services techniques sur le site Châtelain avec le rachat du tènement par la ville). Nous poursuivons nos études de faisabilité pour les aménagements et les orientations de la Maison Convert et de son Parc et lancerons sur tous les bâtiments un audit et un diagnostic performance énergétique ; Un programme de travaux cimetières sera aussi lancé pendant la période avec la création d'un préau ouvert de l'intérieur et la réalisation d'un espace cinéraire au nouveau cimetière ainsi que l'extension du columbarium de Veyziat. Un programme lourd de démolition se poursuivra pour la création d'un village de ville sur le quartier de la Croix Rousse pour redynamiser ce quartier mais aussi notre centre ville. Enfin un programme important de travaux structurants dans tous nos bâtiments entre 2009 et 2012 dont en 2009 des travaux importants de mise aux normes de la trésorerie principale.

- Les investissements pour l'urbanisme, la voirie et le foncier avec une programmation de 17,6 millions d'euros entre 2009 et 2012 dont 5,9 millions d'euros en 2009, soit +61,16% par rapport à 2008 :

Comme je viens de l'évoquer l'embellissement mais aussi la restructuration et la physionomie de notre ville doit changer.

Pour cela, nous engageons :

- un programme urbanistique important, à la croix rousse avec l'achat des propriétés manquantes à la concrétisation du projet que je viens de vous définir ;
- le réaménagement du Parc René Nicod et son extension rue Tacon ;
- un programme 2009-2012 d'aménagements, revêtements et réseaux des rues pour 5,28 millions d'euros (seront concernées pour cette première phase entre autre, les rues Vaucher, Gouille Grenier, l'Eglisette, Jules Ferry, Chérolles, la route du lac Genin, l'ancien chemin royal, la troisième phase de la RD13etc.) ;

- et enfin un grand programme d'aménagement, de réhabilitation des chaussées et de créations de parkings rue Courteline (1,765 millions d'euros entre 2009 et 2012).

La sécurité de nos axes est aussi une priorité qui sera concrétisée par la création d'un giratoire rue Narvick, route de Dortan en 2010 et 2011. Ainsi la programmation voirie et urbanisme représentera 9,26 millions d'euros entre 2009 et 2012.

Un effort important portera sur l'éclairage public avec le concours du syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain pour un montant de 4,1 millions d'euros entre 2009 et 2012, avec le lancement d'un programme rue Normandie Niemen (470 000 € en 2009), rue Michelet (1,58 M€ entre 2009 et 2012, dont 700 000 € en 2009), etc.

Le programme des réserves foncières représentera quant à lui en 2009, 3,2 millions d'euros et portera sur les opérations Croix Rousse sus évoquées, des tènements pour la maternelle nord, le regroupement des services techniques site Châtelain pour 1,75 millions d'euros payable en trois fois sans intérêts, avec à la clé des négociations lancées avec la Région Rhône-Alpes pour le rachat des structures actuelles occupées par les services techniques.

Enfin, les espaces publics et espaces verts feront également l'objet d'une programmation pluriannuelle de 1,35 millions d'euros entre 2009 et 2012, englobant les travaux d'entretien et de mise en valeur de la Sarsouille, l'opération première tranche des jardins familiaux, une opération phasée des aires de jeux, la création de deux alignements d'arbres place Pompidou et un programme d'élagage nécessaire.

4<sup>ème</sup> principe à respecter : Un endettement mesuré.

Cette politique d'investissement ambitieuse et nécessaire sera financée par un prélèvement de l'épargne brute tout en préservant un niveau de l'ordre de 5 millions d'euros pour 2009 contre 6,1 millions en 2008 et un recours à l'emprunt de 5 millions d'euros pour 2009, puis 5 millions en 2010 et 2 millions en 2011. Soit une enveloppe d'emprunts prévisionnels de 12 millions d'euros entre 2009 et 2012. Ces emprunts n'auront pas vocation à dégrader la capacité de désendettement de la ville aujourd'hui à 0,57 années. Cette capacité de désendettement restera inférieure à 2 années sur l'ensemble de la période.

Pour conclure et avant de laisser la parole à Michel Verdet pour la présentation de l'analyse financière détaillée rétrospective et prospective qui donnera lieu à débat, je voudrais insister sur le fait que ces orientations budgétaires 2009 revêtent une mutation importante à la fois dans les outils de gestion (avec la pluri annualité) mais aussi pour le devenir de notre Ville et du bien être de nos administrés. Et c'est vers eux que je me tourne aujourd'hui, en leur disant que les projets qui sont lancés et ceux qui le seront s'inscrivent dans une logique de gestion prudente mais maîtrisée.

Nous ne connaissons ni ne mesurons pas encore les effets de la crise, même si nous déployons des efforts importants pour l'emploi et le développement économique. Mais je sais que notre bassin est déjà touché et c'est vers ceux dont l'emploi est menacé, vers ceux qui n'arrivent plus à boucler leur fin de mois, vers tous ceux qui subissent, ouvriers, employés, artisans, commerçants, industriels, etc. que nous apporterons en priorité notre soutien indéfectible. J'ai à cœur que notre ville soit belle, mais pour qu'elle le soit, il faut que chacun y trouve sa place et que les deniers publics soient distribués de façon raisonnée, ciblée et efficace pour qu'ensemble nous poursuivions nos ambitions pour Oyonnax !

Merci pour votre attention et votre écoute.

2°) M. VERDET procède à une présentation détaillée et commentée du document « analyse rétrospective et prospective financière de la ville d'Oyonnax », qui est projeté en séance.

M. le maire remercie M. VERDET, Mlle VUAILLAT, l'ensemble des services financiers, M. LACHAIZE et M. DA SILVA pour le travail accompli pour ces orientations budgétaires. M. le maire ouvre le débat et donne la parole aux conseillers.

Mme FERRI relève aussi que les services ont fait un gros travail et le groupe minoritaire les remercie aussi.

Mme FERRI donne lecture de son intervention :

*« Vous nous avez présenté vos projets pour les 3 années qui viennent avec un budget en progression de 1,2% par an. Il correspond à l'inflation prévue dans le projet de loi de finances 2009 du gouvernement.*

*Cette loi de finance prévoit la remise en cause du remboursement de la TVA payée par les collectivités locales sur leurs investissements. Pour la première fois, le gouvernement intègre ce fonds dans l'enveloppe soumise à la règle d'évolution. Je pourrais ajouter à cela la disparition programmée de la taxe professionnelle.*

*Ce projet de loi de finance gouvernemental fragilise les budgets des collectivités.*

*A cela s'ajoute le désengagement de l'état de compétence en matière de santé, de solidarité, d'éducation...*

*Par exemple, la suppression des classes de tout-petits accueillant des enfants de 2 ans, va contraindre les familles comme les collectivités à des dépenses supplémentaires puisque le projet prévoit la création de jardins d'enfants pris en charge par les communes et payant pour les familles.*

*Nous connaissons tous la situation économique sur le bassin d'Oyonnax, avec les fermetures d'entreprises Vistéon, Berchet, l'entreprise Vernicolor en redressement, le recours à l'intérim en forte diminution. Ce qui met de nombreuses personnes et familles en grandes difficultés.*

*J'observe que les choix de la C.C.O. dans le domaine économique sont surprenants, la revente d'un terrain (coût de l'achat plus aménagement du terrain 5M€), pour plus de 500 000 € à l'entreprise SMOBY alors qu'aucun emploi n'est créé. Ou l'achat de l'entreprise Promens pour 2,5M€.*

*Il faut aider les entreprises en particulier les PME PMI, mais ce sont les relations avec leur donneur d'ordre qu'il faut revoir. Lors de la réunion organisée par la CGT et à laquelle Mme Guillot avait participé, la création d'un comité de bassin avait été proposé. Il faut peut-être s'emparer de cette proposition et la faire vivre pour mettre en place une politique économique répondant aux besoins.*

*Concernant vos projets, en matière d'enseignement, la réfection du gymnase Jean Moulin n'est pas programmée. Pourtant ces travaux éviteraient aux élèves des écoles Jean Moulin la Victoire des déplacements et des économies en matière de transport pour la commune.*

*En ce qui concerne l'urbanisme, des aménagements de rues sont prévues. Nous souhaiterions la prise en compte des personnes à besoins spécifiques : personnes à mobilité réduite, les poussettes, ...*

*En ce qui concerne l'aide sociale et au vu de l'interpellation des résidents du foyer Bellevue, il serait nécessaire d'avoir une politique en direction des personnes âgées. Population en augmentation, la ville devra y faire face avec des lieux d'accueil suffisants en nombre de places, des aides adaptées. Mais vous l'avez redit à votre visite au foyer Bellevue samedi, il ne sera pas fermé. J'espère que vous tiendrez vos engagements. »*

Monsieur le maire souhaite apporter les réponses suivantes :

- Il s'agit ici d'un Débat d'Orientations Budgétaires municipal et non national. Ce conseil n'est pas le lieu d'un débat sur les sujets nationaux tel le projet de loi de finances.
- La suppression des classes pour les 2 ans fait toujours débat en France et n'est donc pas décidée. Il est même question d'ouvrir à Oyonnax une classe de 2 ans à la prochaine rentrée. Nous comptons sur nos sénateurs pour nous défendre sur ce sujet.
- L'économie n'est pas une compétence municipale mais de la C.C.O. et on ne peut faire ici le débat qui doit se tenir dans la C.C.O. Par contre, on peut dire que nous sommes en discussion avec plusieurs sociétés dont on espère qu'elles viendront

s'installer à Oyonnax et que l'on pourra proposer fin 2009 une centaine d'emplois nouveaux. Ces négociations sont en cours et sont conduites par notre majorité.

- Concernant les quartiers, nous travaillons à développer une politique avec Maryse HUGON. Nous allons rencontrer Fadela AMARA sur le projet d'ouverture de la Maison Initiative Emploi. C'est notre préoccupation et nous rappelons que nous ne sommes pas encore élus depuis 1 an.
- Le projet ANRU va démarrer, la ville en sera le porteur. L'ancienne municipalité n'avait pas fait ce choix ce qui a des conséquences lourdes pour la ville d'Oyonnax aujourd'hui en terme de financements.
- La réfection du gymnase Jean Moulin sera programmée après 2012. La programmation présentée ce soir s'arrête en 2012, cela ne veut pas dire qu'il ne se fera rien sur la fin du mandat.
- Les travaux de réaménagement de la rue Michelet débuteront dès 2009, tout sera pensé, étudié et prévu, y compris évidemment les aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
- Concernant le foyer Bellevue, il faut mettre un terme à cette polémique. La ville ne gère plus de foyer puisque Dynacité en est le propriétaire. On a demandé à Dynacité de faire une étude sur ces foyers pour avoir des prix attractifs, des services supplémentaires (des infirmières, des kinés, etc...). La commune a besoin d'être aidée par des spécialistes sur un tel projet. Cette étude confiée par Dynacité à la MSA n'est pas terminée. Le programme qui en découlera sera proposé à la commune qui le validera ou le refusera. M. le maire ajoute que la politique des personnes âgées concerne la municipalité qui a connaissance des difficultés rencontrées par les personnes âgées. Il faut travailler sur le prix des loyers. Il rappelle que ce n'est pas cette municipalité qui a décidé de vider les foyers puisqu'ils étaient complets en 2001. Il ajoute que les clubs resteront dans les 2 foyers et qu'il a été demandé à Dynacité un programme qui corresponde au vieillissement de la population actuelle.

Monsieur ODOBET indique qu'il a découvert le document sur les orientations budgétaires en même temps qu'il était présenté. Ils reviendront précisément sur différents points à l'occasion du vote du B.P. 2009. Monsieur ODOBET dit que cette présentation a permis d'analyser et de critiquer les budgets antérieurs. Monsieur ODOBET indique qu'ils partagent ces critiques, qu'ils avaient d'ailleurs voté contre ces budgets contrairement à MM. PERRAUD et GUICHON. Ces budgets étaient rigoureux mais désastreux en terme social.

Sur les investissements proposés, Monsieur ODOBET a des critiques à formuler, en particulier sur l'embauche de nouveaux policiers avec la possibilité de les armer. Monsieur ODOBET est d'accord pour augmenter la présence humaine, mais il vaudrait mieux des travailleurs sociaux que des policiers qui sont le signe d'un échec. Le fait que la police nationale ait des effectifs insuffisants n'est pas une raison ; il faut travailler avec l'Etat pour qu'il mette des hommes là où il faut quant il faut.

Monsieur ODOBET dit qu'il y avait dans le programme de la majorité beaucoup d'environnement. Cette politique n'apparaît pas ce soir. Est-elle cachée ? Est-ce un effet de cette présentation budgétaire ?

Monsieur le maire répond que les budgets précédents n'ont pas été critiqués mais analysés.

Sur la politique sécurité, il indique qu'il applique le programme PERRAUD et non le programme ODOBET. Monsieur le maire dit que la vidéosurveillance ne leur convient pas ; ils se sont engagés à créer une police municipale à la Plaine, ce que la population leur avait demandé : ils ont écouté la population. M. PERRAUD ajoute qu'il a observé la situation pendant 20 ans et qu'il a vu le désarroi lorsque la police municipale avait quitté la Plaine. La population a besoin de ce service de police. Concernant la police de nuit, il déclare que c'est leur choix, au vu de tous les rapports de police. Ce qui se passe la nuit (les vols, les agressions, les insultes, ...), ce n'est pas acceptable. Monsieur le maire rend hommage à la police nationale avec qui il travaille en étroite collaboration. Il pense que tous les oyonnaxiens ont besoin d'être rassurés.

Il ajoute que Madame HUGON travaille sur le programme social. On aurait déjà dû embaucher des médiateurs sociaux mais on a trouvé 35 postes gelés et une machine qui tournait au ralenti. On s'efforce de tout remettre en route, y compris pour ces médiateurs.

Concernant l'environnement, Monsieur le maire rappelle que c'est une compétence de la C.C.O. Malgré cela, les opérations d'environnement sont nombreuses, comme celle de la Sarsouille avec la démolition du bâtiment GILAC pour redonner à la Sarsouille son lit initial, ce qui évitera des inondations comme à l'école Saint-Joseph.

Monsieur ODOBET pense que les économies d'énergie, les diagnostics et l'éclairage public sont bien des compétences de la commune. Il demande ce que fait la municipalité dans ce domaine.

Monsieur le maire rappelle que le dernier conseil municipal a autorisé l'embauche d'un technicien énergie, qui est recruté pour proposer des économies d'énergie.

Monsieur le maire constate qu'il n'y a plus de question, il remercie à nouveau la municipalité, Monsieur VERDET et les services pour le travail réalisé.

NOM – Prénom	SIGNATURE
PERRAUD Michel	
TACHDJIAN Alexandre	
GUICHON Patrick	
COLLET Françoise	
VERDET Michel	
REGLAIN Corinne	
HARMEL Laurent	
HUGON Maryse	
MATZ Jean-Jacques	
GUIGNOT Anne-Marie	
CHAPELU Evelyne	
VOLAN-BURRET Evelyne	
TOURNIER BILLON Philippe	
DESSOLIN Caroline	
TARTARAT CHAPITRE Yves	
BEVAND Anne-Marie	
SIBOIS Gérard	
LEVILLAIN Marie-Josèphe	
GUYENNET Maurice	
PRUNEVILLE Daniel	
BURGOS Manuel	
MASCIOTRA Sandrine	
ASSUNCAO Roméo	
BOURDILLON Martine	
DUPONT Noël	
TAVEL Gérard	
SANDOZ Denise	
ODOBET Serge	
FERRI Mylène	
JAIDAN Nordine	

ACCIARI Eveline	
MOREL Jean-Marc	
CHEVAUCHET Sonia	